



Controle technique automobile

Par **MERIAN**, le **23/06/2009** à **14:55**

Bonjour,

Je viens d'acheter un véhicule d'occasion chez un garagiste qui a au préalable fait passer ce véhicule au contrôle technique. Le résultat de ce contrôle ne mentionne qu'une légère usure à l'intérieur des deux pneus arrières. Le garagiste a changé ces deux pneus mais j'ai un doute sur son honnêteté et sur l'exactitude du contrôle technique qui a été fait dans un centre de contrôle à quelques pas de chez lui.

Mon véhicule, un Opel ZAFIRA qui a 117000 kms semble en parfait état.

J'ai l'intention de faire faire un autre contrôle dans un autre centre. Si il s'avère qu'il y a des problèmes sur ce véhicule, que dois-je faire?

Merci de votre réponse